



Veille Solidarité **Sud-Agglo**

Infolettre N° 03 septembre 2017

- ✓ Des paroissiens de St Thomas (St Martin d'Hères) rejoignent l'association VSSA. Mutualiser ainsi nos ressources a permis d'aider à meubler une 4ème famille rom que l'équipe solidarité de St Thomas accompagne. Les parents et les 4 enfants se sont installés en appartement début août, les enfants sont scolarisés dans l'école voisine...
- ✓ A plusieurs reprises nous vous avons signalé la recherche urgente d'un logement pour une mère et sa fille réfugiées. Elles ont maintenant un bon espoir d'avoir un logement social. VSSA s'engage à payer la caution et une partie des loyers, car les revenus de la mère sont très faibles.
- ✓ « B » demandeuse d'asile a failli être renvoyée en Italie, premier pays d'Europe où elle avait débarqué. Elle a pu échapper à ce retour et déposer une demande d'asile en France. Pendant les quelques mois où elle a été privée de ressources, elle a été soutenue financièrement par VSSA.
- ✓ En concertation avec un Toit pour tous, des bénévoles se font « proches » de plusieurs syriens nouvellement installés à Grenoble (en proposant balades, repas et aides dans le quotidien (accompagnement pour quelques formalités, visites de santé etc..))
- ✓ C'est toujours le parcours du combattant pour obtenir des visas pour permettre le regroupement familial (enfants et épouse) de deux personnes que nous soutenons et qui ont obtenu le statut de « réfugié »
- ✓ Et bien sûr nous poursuivons des aides à la vie quotidienne (une douzaine de personnes sans ressources ou en situation de grande précarité (en particulier un couple et ses trois enfants) ainsi que l'aide au logement pour une et bientôt deux personnes.

Le mot du trésorier : « au nom des personnes que nous aidons, MERCI »

Merci aux membres de l'association qui, par leurs cotisations annuelles et leurs dons, nous permettent de mener à bien notre objectif d'apporter une aide précieuse aux personnes en difficultés que nous écoutons.

Nous comptons maintenant plus de 110 adhérents (en globalisant sur les deux années) Votre cotisation annuelle à l'association n'est peut-être plus à jour (validité un an). Dans le doute vous pouvez questionner le trésorier!. (par mail : vs.sa@netc.fr)

Pour les dons réguliers il est facile d'effectuer une demande de virement mensuel, même pour de petites sommes. Cela nous aide pour nous projeter dans de futures actions:

<http://www.vssa.fr/participer/>

Si vous ne souhaitez plus recevoir notre infolettre merci de nous le signaler par courriel

**Association Veille Solidarité-Sud Agglo 6, avenue Malherbe
38100 Grenoble**

Courriel : vs.sa@netc.fr www.vssa.fr